

Service Suivi de gestion, évaluation  
Affaire suivie par : Fabrice CORMIER

## ARRETE N° 2025-Aggl0-0160

Vu les articles L.1413-1 et L.5211-9 du code général des collectivités territoriales,

Vu l'élection du Président et des Vice-Présidents du 7 juillet 2020,

Vu la délibération du Conseil d'agglomération du 17 juillet 2020 portant sur la constitution de la commission consultative des services publics locaux,

Vu l'arrêté de la Roche-sur-Yon Agglomération n°067-A-2021, portant sur la suppléance de la présidence de la commission consultative des services publics locaux,

### **ARRETE PORTANT SUR LA PRESIDENCE DE LA COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX**

#### **ARTICLE 1 :**

Monsieur Jacky GODARD, 4ème Vice-Président, reçoit délégation de fonction pour assurer la présidence de la commission consultative des services publics locaux en cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur le Président et de Mme Anne AUBIN-SICARD, 3<sup>ème</sup> Vice-Présidente.

#### **ARTICLE 2 :**

Madame la Directrice Générale des Services de la Roche-sur-Yon Agglomération est chargée de l'exécution du présent arrêté.

**Fait à La Roche-sur-Yon, le 11 décembre 2025**

**Pour la Roche-sur-Yon Agglomération,**

**Le Président,**

**Luc BOUARD**